

Association **Collectif Réflexif et Artistique Queer (CRAQ !)**
Centre LGBTI de Lyon
19 rue des Capucins
69001 LYON

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 2 septembre 2020

Le 02/09/2020 à 20 heures, les fondateurs et fondatrices de l'association Collectif Réflexif et Artistique Queer se sont réuni·e·s en assemblée générale constitutive au 6bis impasse Berchet, 69008 LYON.

Sont Présent·e·s :

- Maëlle BOUCHU, habitant au 33B rue Bossuet, 69006 LYON
- Pierre CHEVRINAIS, habitant au 75 cours Lafayette, 69006 LYON
- Geoffrey DELEUIL, habitant au 14 quai Joseph Gillet, 69004 LYON
- Louise DIDIER, habitant au 47 rue Lafayette 69600 OULLINS
- Nada ISSA, habitant au 16 rue Jean-Marie Chavant, 69007 LYON
- Véronique KLAIBER, habitant au 6 bis impasse Berchet, 69008 LYON
- Benjamin PRA, habitant au 3 rue Jubin, 69100 VILLEURBANNE
- Michel RAGUSA, habitant au 11 rue Fiol, 69003 LYON
- Mélanie RICHTER, habitant au 8 rue de Bourgogne 69009 LYON
- Ann-lise ROSIO, habitant au 33B rue Bossuet, 69006 LYON
- Yann SAFRAN, habitant au 56 route de Vienne, 69007 LYON

L'assemblée générale désigne **Louise DIDIER** et **Nada ISSA** en qualité de co-présidentes de séance et **Ann-lise ROSIO** en qualité de secrétaire de séance.

Les co-présidentes de séance mettent à la disposition des personnes présentes les projets de statuts de l'association.

Puis elles rappellent que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts ;
- Présentation du projet de règlement intérieur ;
- Adoption des statuts ;
- Élection de la Co-Présidence
- Positionnement des premiers membres volontaires de la Sous-Troupe Volante dans les Vitalités ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, les co-présidentes de séance exposent les motifs du projet de création de l'association et commentent le projet de statuts et de règlement intérieur.

Elles ouvrent la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après lecture des statuts, personne ne demandant la parole, les co-présidentes de séance mettent successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne, par le biais de trois élections sans candidat.e conformément au règlement intérieur :

En qualité de première Co-Présidente de la Vitalité politique : **DIDIER Louise** (nationalité française, habitant au 47 rue Lafayette 69600 OULLINS, profession : formatrice)

En qualité de première Co-Présidente de la Vitalité Artistique : **ROSIO Ann-lise** (nationalité française, habitant au 33B rue Bossuet, 69006 LYON, profession : assistante administrative et financière)

En qualité de premier Co-Président de la Vitalité Financière : **PRA Benjamin** (nationalité française, habitant au 3 rue Jubin, 69100 VILLEURBANNE)

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2021.

Les trois membres de la Co-Présidence ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

3^{ème} délibération : Les membres de l'assemblée générale constitutive se positionnent librement dans les trois Vitalités, conformément aux statuts et règlement intérieur. Ainsi :

- o La Vitalité Artistique est constituée de :
 - RAGUSA Michel, nationalité française, habitant au 11 rue Fiol, 69003 LYON, profession : juriste)
 - SAFRAN Yann, nationalité française, habitant au 56 route de Viennes, 69007 LYON, profession : assistant logistique transport
 - KLAIBER Véronique, nationalité française, habitant au 6 bis impasse Berchet, 69008 LYON, profession : enseignante
- o La Vitalité Politique est constituée de :
 - RICHTER Mélanie, nationalité française, habitant au 8 rue de Bourgogne 69009 LYON, profession : animatrice

- CHEVRINAIS Pierre, nationalité française, habitant au 75 cours Lafayette, 69006 LYON, profession : officier pilote de ligne
- La Vitalité Financière est constituée de :
 - DELEUIL Geoffrey, nationalité française, habitant au 14 quai Joseph Gillet, 69004 LYON, profession : responsable pôle clients
 - BOUCHU Maëlle, nationalité française, habitant au 33B rue Bossuet 69006 LYON, profession : économiste de la construction.

Conformément aux statuts, ces personnes font partie de ces Vitalités jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2021.

5^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive donne mandat à ROSIO Ann-lise, nationalité française, habitant au 33B rue Bossuet 69006 LYON, profession assistante administrative et de projets, en vue des formalités de déclaration et publication.

La séance est levée à 22 heures.

Fait à Lyon, le 2 septembre 2020,

Signature des membres fondateurs :

BOUCHU Maëlle	CHEVRINAIS Pierre	DELEUIL Geoffrey	DIDIER Louise Co-présidente de séance
ISSA Nada Co-présidente de séance	KLAIBER Véronique	PRA Benjamin	RAGUSA Michel
RICHTER Mélanie	ROSIO Ann-lise Co-présidente de séance	SAFRAN Yann	